

bien commun de tous les Canadiens et du Canada tout entier.

Je relance cet appel au premier ministre. Je dis que le tripatouillage qui s'est fait soulève de l'antagonisme dans tout le pays. On ne peut modifier la constitution en la rognant. Si l'on m'accuse d'exagérer, je me reporterai au discours prononcé l'autre jour par le ministre des Finances (M. Sharp), qui disait, entre autres, que les formules de retrait et les choses du genre avaient affaibli la constitution canadienne.

J'aimerais que des représentants de chaque province du Canada assistent à cette conférence sur la confédération et y fassent des suggestions saines et pratiques. J'espère qu'ils y viendraient sans idées préconçues et dans un esprit de fraternité canadienne pour tenter de régler le problème. Cette initiative ne déchirera pas le pays en deux mais, si on se propose de contourner la constitution, de la miner ou de s'en écarter à la moindre occasion, c'en est fait du Canada.

Voilà, au fond, ce que je tenais à dire aujourd'hui et l'appel que je lance à la Chambre. Pour connaître le point de vue des députés, je vais proposer un amendement. Que devrait-il renfermer? Je n'aime pas les amendements omnibus. Je veux un amendement qui ira droit au cœur des hommes et des femmes de mon pays et qui soulèvera leurs espoirs. On pourrait y dire que les relations canado-américaines sont en très mauvais état et que notre attitude au sujet du Vietnam crée une impression de neutralité pusillanime aux yeux du monde entier. On pourrait y dire que rien n'a été fait pour régler le problème urgent que posent les relations industrielles et ouvrières dans notre économie. Il pourrait réclamer notamment une réduction des dépenses inutiles et un frein aux dépenses en général, qui ont augmenté de 3 milliards depuis que nous avons cédé le pouvoir.

J'entends tellement parler des jeunes à l'heure actuelle. Pourquoi n'en est-il pas question dans le discours du trône? J'espère qu'aujourd'hui le premier ministre va annoncer de nouveau les 10,000 bourses, récompenses promises depuis quatre ans. Ceux qui comptaient et ont voté de façon à les obtenir ont reçu leur diplôme. Je pourrais parler du coût de la vie qui, d'après les derniers chiffres, c'est-à-dire le rapport d'avril publié aujourd'hui, a augmenté de 1.3 point en mars. Je pourrais signaler la négligence à aider les cultivateurs et l'agriculture, car on s'est borné à constituer un autre groupe d'étude qui ne donnera qu'un seul résultat. Des études sont absolument inutiles, le problème saute aux yeux. La création d'un groupe, toutefois, ne

fera que différer les mesures à prendre. Je pourrais parler de la crise du logement. D'après le *Financial Post* du 29 avril, qui ne se trompe jamais en matière de finances, cette crise est plus grave que jamais.

Nous pourrions traiter de la nécessité de mesures concernant la réduction des taxes actuelles, comme le projet n° 1 du Parlement. Tous ces éléments pourraient être incorporés. Néanmoins, nous en sommes à l'année du centenaire et je suis sûr, comme tous les autres députés, je pense, que l'unité nationale vient en premier lieu. Ces autres questions pourront donc être traitées lors de la présentation du budget ou des motions visant à ce que la Chambre se forme en comité des subsides. Pour permettre aux Canadiens de se rendre compte si le Parlement actuel a l'intention de prendre des mesures efficaces au sujet du problème national de l'unité, je ne traiterai pas de toutes ces questions ni des nombreuses autres que je pourrais aborder.

• (4.30 p.m.)

Je propose donc, appuyé par le député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard):

La Chambre regrette que les conseillers de Sa Majesté n'aient présenté aucun programme visant à imprimer une direction efficace au sujet de l'épanouissement constitutionnel du Canada en cette année du centenaire et qu'ils n'aient pas assuré la tenue d'une conférence nationale sur la constitution de la Confédération, représentant largement le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et des territoires ainsi que tous les partis politiques, en vue de rapatrier la constitution du Canada, de la réviser et de la modifier comme convenu, afin de tracer l'avenir du Canada dans l'intérêt de tous les Canadiens, au moyen d'une déclaration des objectifs nationaux, fondés sur la ferme assurance de succès dont ont fait preuve les Pères de la Confédération avec générosité et patriotisme.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord me joindre au chef de l'opposition (M. Diefenbaker) pour féliciter le motionnaire (M. Jamieson) et le comotionnaire (M. Côté, Nicolet-Yamaska). Je ne siège pas à la Chambre depuis aussi longtemps que le très honorable représentant, mais j'y suis depuis assez longtemps pour avoir entendu un grand nombre de discours tendant à proposer et à appuyer l'Adresse. Je n'en ai jamais entendu de meilleurs. Il faut, je pense, féliciter très sincèrement les deux députés en question. Ils seront sûrement fiers de savoir qu'ils se sont bien acquittés de leur tâche et que leurs commettants s'en enorgueillissent.

J'aimerais aussi féliciter le très honorable représentant d'avoir ouvert le débat d'une façon qu'on pouvait prévoir. Toutefois, je me sens un peu soulagé car, dans un sens, son